



Ville de SERAING

Dossier n° DD/2023/560

Référence SPW-ARNE : DNF/DNEV/BH/PL/XR/TT/FR/sorties 2023- 8387

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le demandeur est la **Direction de la Nature et des Espaces Verts, Avenue Prince de Liège 7, B-5100 NAMUR (JAMBES)**.

La demande concerne **La Stratégie Biodiversité 360° : Procédure d'évaluation environnementale des plans et programmes (Code de l'Environnement – Livre I^{er})** sur le territoire wallon.

À l'initiative du Gouvernement wallon, ce projet, de catégorie A.1., est soumis à enquête publique en vertu de l'article D. 29-1, du Livre I^{er}, du Code de l'Environnement. Ce projet a également fait l'objet d'une évaluation des incidences sur l'environnement, en vertu de l'article D.53, du Livre I^{er}, du Code de l'Environnement. Ce projet est également soumis aux consultations transfrontières. Suite à l'enquête publique, le Gouvernement wallon rédigera la déclaration environnementale et adoptera le plan susvisé par arrêté délibéré en son sein.

Conformément à l'article D.29-13,1°, la durée de l'enquête est de 45 jours.

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées :
Le 29 juin 2023	Le 03 juillet 2023	<u>Lieu</u> : Service de l'urbanisme – place Kuborn 5, 4100 SERAING <u>Date de clôture</u> : 18 septembre 2023 <u>Heure de clôture</u> : 16h30	<u>Par courrier ordinaire</u> : Collège communal – place Communale 8, 4100 SERAING ou <u>Par courrier électronique</u> : enquete@seraing.be et enquetepublique.biodiversite@spw.wallonie.be

Le Collège Communal informe la population qu'une enquête publique est organisée, sur l'entité, à la demande du Gouvernement wallon.

Le Collège communal informe la population de l'ouverture d'une enquête publique relative au plan susvisé, dont l'auteur est la Ministre wallonne de l'Environnement, de la Nature, de la Forêt, de la Ruralité et du Bien-être animal. Cette enquête publique a pour but de recueillir l'avis du public en vue de l'adoption de cette stratégie.

Le dossier peut être consulté, **uniquement sur rendez-vous**, durant la période d'annonce précitée, à l'adresse suivante : **Service de l'urbanisme – place Kuborn 5, 4100 SERAING** :

- le mardi de 7h45 à 11h45 et de 12h45 à 16h30 ;
- le jeudi et vendredi de 7h45 à 11h45 ;
- le jeudi jusqu'à 20h.

(Durant les mois de juillet et août, le service est accessible jusqu'à 14h45 au lieu de 16h30)

Conformément au code de l'environnement, cette enquête sera suspendue du 16 juillet au 15 août compris. Le dossier ne pourra donc pas être consulté durant cette période.

Pour les consultations, un rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès du **service d'urbanisme de la Ville de SERAING** - Courriel : enquete@seraing.be - Tél : 04/330.84.87.

Le dossier est également consultable sur le site Internet de la commune ou sur le site internet du Portail environnement de la Wallonie via le lien suivant : <http://environnement.wallonie.be/enquetes-publiques/biodiversite/>

Des explications techniques peuvent être obtenues auprès du demandeur : **Département de la Nature et des Forêts, Direction de la Nature et des Espaces Verts** - Courriel : enquetepublique.biodiversite@spw.wallonie.be

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de la Ville de SERAING dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête publique.

SERAING, le 29 juin 2023.

Pr LE DIRECTEUR GENERAL,
(délégation du 28 octobre 2022 -
CDLD art. L1132-5)

Mme M. NOURI
Agente technique

Pr LA BOURGMESTRE,
(délégation du 24/03/2023)
(C.D.L.D. art. L 1132-4)

Mme J. GELDOF
CINQUIÈME ÉCHEVINE